



Canada
Province de Québec
Municipalité de Grosses-Roches
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Le conseil municipal de Grosses-Roches lors de la séance du 6 décembre 2021 a adopté la résolution 2021-12-159 établissant le calendrier 2022 des assemblées ordinaires du Conseil municipal.

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2022**, qui se tiendront le **lundi** à la salle du Club des 50 ans et Plus au **159, rue Mgr Ross** à Grosses-Roches et qui débiteront à **19 h 30 ou par conférence téléphonique à huit clos selon l'état de la situation de la pandémie** :

• 10 janvier	• 7 février
• 7 mars	• 4 avril
• 2 mai	• 6 juin
• 4 juillet	• 15 août
• 12 septembre	• 3 octobre
• 7 novembre	• 5 décembre

Donné à Grosses-Roches, ce 8 décembre 2021.

Linda Imbeault

Linda Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière